



CHU de Reims

Pôle de Biologie Territoriale : un ambitieux projet biologique et scientifique au service du territoire

D'une surface de 13000 m², le Pôle de Biologie Territoriale du CHU de Reims rassemble, en un lieu unique, l'ensemble des activités de laboratoire de l'établissement, jusqu'alors dispersées sur différents sites. Le pôle intensifie son rayonnement territorial en regroupant également les activités des Centres hospitaliers de Châlons-en-Champagne et d'Epernay. Mis en service depuis février 2020, ce Pôle de Biologie Territoriale a été construit autour d'un ambitieux projet biologique et scientifique qui a servi au regroupement des activités. Il assure les activités de biologie médicale et de pathologie, la permanence des soins et organise en commun le recrutement des professionnels. Les pratiques professionnelles de tous les partenaires sont harmonisées avec entre autres la mutualisation des formations. Enfin, il développe la participation à la recherche clinique et aux publications scientifiques.

Propos recueillis auprès de **Philippe Gillery**, Professeur des Universités, Praticien Hospitalier (PU-PH), Chef du Pôle de Biologie Médicale et Pathologie et chef du Service de Biochimie et Pharmacologie-Toxicologie

Comment définiriez-vous l'opération du nouveau Pôle de Biologie Territoriale ?

Philippe Gillery : Cette opération visait avant tout à moderniser les installations existantes. Les laboratoires de biologie et d'anatomie pathologique du CHU qui étaient dispersés sur différents sites sont désormais regroupés au sein d'un même bâtiment. Ce projet a permis de fédérer différentes activités du CHU de Reims mais aussi des hôpitaux de Châlons-en-Champagne et d'Épernay, dont les laboratoires se retrouvent intégrés à ce nouveau Pôle de Biologie Territoriale.

Ce Pôle de Biologie Territoriale a été construit autour d'un ambitieux projet biologique et scientifique. Quelles étaient les grandes lignes de ce projet ?

P. G. : L'objectif était d'offrir un nouvel outil non seulement aux activités diagnostiques de routine et de recours, mais également aux activités de recherche translationnelle et clinique en lien avec les activités de recherche fondamentale menées à la Faculté. Les membres de plusieurs laboratoires du Pôle de biologie font partie d'unités de recherche labellisées par les grands organismes ou d'équipes d'accueil de l'Université. L'idée est de développer des projets en lien avec les thématiques du Pôle santé en apportant la compétence intellectuelle des équipes et en fournissant un support technique moderne et performant. La construction de

ce nouveau bâtiment a permis la création de plateformes mutualisées de haut niveau capables de répondre à des problématiques modernes de façon plus adaptée, par des méthodes de biologie moléculaire et de génétique, de spectrométrie de masse ou encore d'analyse des protéines. Ce nouveau pôle s'intègre évidemment dans un projet médical et scientifique plus général porté par le CHU en lien avec l'Université, qui vise à développer des thématiques de recherche qui permettront à Reims de rayonner dans la région Grand-Est et au-delà.

Comment avez-vous été impliqué avec vos équipes dans les réflexions concernant la conception de ce nouveau bâtiment ?

P. G. : La coordination du pôle de biologie dont j'ai la charge a été sollicitée pour participer aux réflexions, aussi bien lors de la conception initiale que lors des différentes phases de réalisation. Il s'agissait d'exprimer nos besoins et nos souhaits en matière d'organisation architecturale et technique, aussi bien pour les zones de laboratoires que pour les secteurs tertiaires. Un programme a été rédigé avant d'être traduit par les architectes pour construire ce nouveau bâtiment de biologie. Nous avons véritablement pu exprimer nos besoins lors de la conception du bâtiment avant de prendre du recul sur la phase plus technique du projet. Chaque discipline médicale et biologique du pôle est intervenue et a participé à la réflexion.





Selon vous, quels sont les atouts de ce nouveau bâtiment ?

P. G. : Son premier atout est d'être tout neuf ! Par ailleurs, ce bâtiment est conçu autour de plateformes permettant la mise en commun des équipements et des moyens humains, ce qui favorise l'interdisciplinarité et l'efficacité. Cette organisation vient rompre avec le fonctionnement très cloisonné que nous connaissions par le passé. Faire collaborer les différentes équipes est un objectif majeur du projet. Le bâtiment est composé de trois étages de laboratoires qui accueillent des disciplines organisées autour de plateformes communes. L'autre atout de ce bâtiment est de proposer une séparation claire entre la partie technique et la partie tertiaire réservée aux bureaux et à l'administratif. Ces secteurs sont organisés autour de patios. Cette séparation rompt également avec les schémas antérieurs où le personnel en blouse et le personnel en civil cohabitaient et partageaient les mêmes espaces. C'est un changement profond qui modifie les habitudes et la façon de travailler, mais qui se révèle être un énorme avantage, notamment en période de pandémie, puisque la sécurité et l'hygiène sont ainsi renforcées.

Quelles sont les activités assurées au sein de ce Pôle de Biologie Territoriale ?

P. G. : Ce bâtiment regroupe toutes les activités de biologie et d'anatomie pathologique, à l'exception du secteur de biologie de la reproduction qui demeure à proximité de la gynécologie et de la pédiatrie dans un autre bâtiment. Nous accueillons en outre les prélèvements de Châlons-en-Champagne et d'Épernay, sauf les examens de routine et urgents, qui sont traités directement au sein de ces hôpitaux, mais par des biologistes qui font partie de notre pôle. L'autre avantage de cette centralisation est de recevoir tous les prélèvements au même endroit dans le secteur d'accueil des prélèvements de biologie. Ils sont apportés en grande majorité par voie pneumatique, et également par des transporteurs externes ou des coursiers.

Ce Pôle de Biologie Territoriale a été mis en service en février 2020. Quel premier bilan tirez-vous aujourd'hui de la construction et des nouvelles organisations de ce nouveau bâtiment ?

P. G. : Le déménagement s'est étalé entre le mois de décembre 2019 et le mois de février 2020, et, quelques jours après notre installation, la crise de la COVID est arrivée. Nous avons vécu une période

d'intenses bouleversements avec d'une part, l'adaptation aux nouvelles conditions de travail et d'autre part, les nécessaires réorganisations opérées immédiatement pour faire face à l'épidémie et à l'afflux de prélèvements en biologie moléculaire. Cette situation exceptionnelle a permis de mettre en évidence le fait que la conception d'un bâtiment unique, composé de plateformes partagées, facilitait considérablement les échanges et les adaptations. Nous n'aurions jamais pu faire preuve d'autant d'efficacité dans les anciens locaux. La crise sanitaire a été un immense enjeu et, comme beaucoup d'autres laboratoires français, nous ne disposions pas tout de suite de tous les équipements nécessaires pour répondre à la demande. L'Université nous a prêté des matériels, des personnels d'autres secteurs sont venus renforcer le secteur de biologie moléculaire COVID et la mobilisation a été remarquable. Les premiers mois dans ces nouveaux locaux ont donc forcément été difficiles à organiser mais, avec le recul, cela a constitué une expérience très enrichissante pour nous. Le fait d'être plongés dans cette crise nous a permis de ne pas trop nous focaliser sur les divers changements organisationnels, qui génèrent souvent des résistances. Après plus d'un an et demi d'utilisation, l'ensemble des biologistes et techniciens est satisfait de ce bâtiment bien conçu, lumineux et offrant une bonne qualité de travail. En plus de leur clarté et de leur espace, les locaux techniques ont bénéficié d'un renouvellement significatif du matériel, ce qui participe à notre performance. Il ne fait pas de doute que nous sommes bien mieux dans ces nouveaux locaux. Mon seul regret concerne l'absence d'un moment de convivialité pour célébrer l'entrée dans le nouveau bâtiment à cause de la COVID.

Qu'aimeriez-vous développer à plus ou moins long terme au sein de ce Pôle de Biologie Territoriale ?

P. G. : Dans un premier temps l'objectif est de maintenir l'excellence diagnostique. Toutes les équipes doivent continuer à travailler leurs spécificités scientifiques et leurs liens avec la recherche afin d'assumer pleinement le rôle hospitalo-universitaire de notre pôle. Cette dynamique s'inscrit dans une réflexion d'ensemble du campus santé et dans le travail mené depuis plusieurs années sur les axes de recherche du CHU, en lien avec l'Université et la Région. L'objectif pour le pôle est d'occuper une place centrale pour l'ensemble des activités du campus hospitalo-universitaire.